



Normes des références bibliographiques

Afin d'harmoniser les différentes parutions des Presses de l'Inalco et dans le but de constituer une base de données de références bibliographiques à l'aide du logiciel Zotero, nous demandons à nos auteurs de rédiger leurs bibliographies en respectant les normes suivantes. La disposition des différents types de support présentés dans ce document ne constitue en rien un modèle de classification à suivre : nous acceptons en effet les bibliographies par ordre alphabétique ou les bibliographies thématiques.

Enfin, aucune police et aucun corps de texte particuliers ne sont demandés.

A. Appels de références bibliographiques dans le texte

Si l'usage tolère les appels de références bibliographiques dans le corps du texte sous la forme (Nom, date) ou (Nom, date, page) nous déconseillons vigoureusement cette forme. En effet, celle-ci crée, sans conteste, un inconfort de lecture. Nous préconisons donc de mettre les appels de références bibliographiques en note de bas de page selon les exemples suivants :

NOM, date, p. xxx.

Si les références sont les mêmes d'une note à l'autre :

Ibid. p. xxx.

Pour ce qui concerne les renvois à des articles de journaux, ils se feront ainsi :

Titre du journal + article.

Pour les archives

SIGLE + réf. Doc.

Et pour les émissions télévisées, radiodiffusées ou les films :

NOM (réal.) + date

B. Références dans la bibliographie

1. Références à une monographie

- a. Dans le cas de la citation d'un ouvrage entier, nous vous demandons d'écrire les informations suivantes :

NOM¹ Prénom, date, *Titre de l'ouvrage*, Éditeur, Ville, nombre de pages. [ISBN]

Afin de faciliter l'automatisation des tâches, nous vous demandons de fournir le numéro ISBN dans le cadre d'un ouvrage et le DOI dans le cas d'un article publié en ligne à la fin de la référence et entre crochet. L'ISBN n'apparaîtra pas dans la bibliographie mais nous permettra de faciliter la mise en place de la base bibliographique.

Par exemple :

KOUSOURIS Dimitris, 2017, *L'Histoire des procès des collaborateurs en Grèce (1944-1949)*, Presses de l'Inalco, Paris, 440 p. [9782858312597]

b. Dans le cas d'un ouvrage collectif :

NOM Prénom (dir.), date, *Titre de l'ouvrage*, Éditeur, Ville, nombre de pages. [ISBN]

Par exemple :

LEPESANT Gilles (dir.), *Énergies nouvelles, territoires autonomes ?*, Presses de l'Inalco, Paris, 230 p. [9782858312771]

c. Dans le cas de la citation d'un chapitre d'ouvrage, nous vous demandons d'envoyer les informations suivantes :

NOM Prénom, date, « titre du chapitre » in *Titre de l'ouvrage*, Éditeur, Ville, pagination.
[ISBN]

Par exemple :

DALLÈGRE Joëlle, 2019, « Une île attirante et difficile » in *Venise en Crète*, Presses de l'Inalco, Paris, p. 21-40. [9782858313013]

d. Si vous souhaitez indiquer que l'ouvrage appartient à une collection particulière :

NOM Prénom, date, *Titre de l'ouvrage*, Éditeur (coll. xxx), Ville, nombre de pages. [ISBN]

Par exemple :

Mounin Georges, 1963, *Les Problèmes théoriques de la traduction*, Gallimard (coll. Bibliothèque des idées), Paris, 304 p. [2070246450]

e. Remarques : **La date indiquée doit être celle de l'édition consultée** avec indication de l'année de la première édition :

NOM Prénom, date [date première édition], *Titre de l'ouvrage*, Éditeur, Ville, nombre de pages. [ISBN]

¹ Les petites capitales se font sur Word, sous Windows, à l'aide du raccourci ctrl + maj. + k et, sous Mac, à l'aide du raccourci cmd + maj. + k.

Par exemple

Mounin Georges, 1976 [1963], *Les Problèmes théoriques de la traduction*, Gallimard (coll. Bibliothèque des idées), Paris, 304 p. [9782070294640]

f. Lorsqu'il s'agit d'un volume ou d'un tome particulier :

NOM Prénom, date, *Titre de l'ouvrage*, tome n° x², Éditeur, Ville, nombre de pages. [ISBN]

Par exemple :

PROUST Marcel, 1930, *Correspondances générales*, vol. 1, Plon, Paris, 291 p.

g. Pour citer un ouvrage en plusieurs volumes :

PROUST Marcel, 1930-1936, *Correspondances générales*, 6 vol., Plon, Paris, 291 p.

2. Références à des contributions

a. À un ouvrage collectif :

NOM Prénom, date, « titre du chapitre » in NOM Prénom (dir.), *Titre de l'ouvrage*, Éditeur, Ville, pagination. [ISBN]

Par exemple :

DREYFUS Magali, 2018, « Les collectivités locales et l'énergie au Japon » in LEPESANT Gilles (dir.), *Énergies nouvelles, territoires autonomes ?*, Presses de l'Inalco, Paris, p. 155-180. [9782858312771]

b. À une revue :

NOM Prénom, date, « titre de l'article » in *Titre de la revue*, n° X, pagination. [ISBN]

Par exemple :

MÉLAT Hélène, 2018, « Introduction » in *Slovo*, n° 48-49, p. 7-14. [9782858313037]

3. Ouvrages et articles disponibles sur l'Internet

a. Pour un ouvrage :

NOM Prénom, date, *Titre de l'ouvrage*, Éditeur, Ville, nombre de pages, DOI (ou URL si pas de DOI).

Par exemple :

ROȘCA Dorina, *Le Grand Tournant de la société moldave*, Presses de l'Inalco, Paris, 356 p., DOI : 10.4000/books.pressesinalco.19771.

² Contrairement à une erreur fréquemment commise, le signe servant à abrégier le mot « numéro » à la suite de la lettre « n » n'est pas le symbole degré « ° » mais bel et bien la lettre « o » passée en exposant : « ° ».

b. Pour un article de revue :

NOM Prénom, date, « Titre de l'article » in *Titre de la revue*³, n° x, pagination, DOI (ou URL si pas de DOI).

Nous préférons les DOI qui sont des liens pérennes. Lorsque vous indiquez un URL, il faut alors rajouter la mention (consulté le XX/XX/XXXX) après celui-ci.

Par exemple :

DIARRA Pierre & PRIVAT Jean-Marie, « Plaisanteries funéraires et applaudissements posthumes » in *Cahiers de littérature orale*, n° 83, p. 145-160, DOI : 10.4000/clo.4882.

4. Ouvrages et articles dans une langue étrangère en alphabet latin

La présentation de ces références reprend les présentations exposées ci-dessus à l'exception de quelques modifications. Nous adaptons en effet, dans la mesure du possible, les références bibliographiques aux conventions typographiques des langues en question. Ainsi, un titre de chapitre de livre ou d'article de revue en langue anglaise sera encadré de guillemets anglais, en langue allemande de guillemets allemands, etc.

Pour retrouver les différentes conventions en matière de guillemets, n'hésitez pas à consulter le site suivant : <http://www.witch.westfalen.de/csstest/quotes/quotes.html>.

Si l'auteur est au fait des normes inhérentes à la langue utilisée, il renseignera la pagination ainsi que les directeurs d'ouvrage (en français « p. » et « dir. ») avec ces normes. Sinon, ces références seront traitées selon les normes anglaises.

5. Ouvrages et articles dans un alphabet non latin

La présentation de ces références reprend les présentations exposées ci-dessus. En revanche, les noms des auteurs apparaissent en alphabet latin puis dans l'alphabet concerné. Ensuite, les titre, nom de l'éditeur et nom de la ville sont écrits dans l'alphabet original puis en traduction présentée entre crochet.

Par exemple :

VEZENKOV Alexander ВЕЗЕНКОВ Александър, 2006, « Очевидно само на пръв поглед : българското възраждане като отделна епоха » [Évident à première vue seulement : le réveil national bulgare comme époque à part entière] in MISHKOVA Diana МИШКОВА ДИАНА (dir.), 2006, *Балканският XIX век. Други прочити* [Le XIX^e siècle balkanique. Autres lectures], Рива [Riva], София [Sofia]. [9789543200825]

6. Autres sources

Travaux universitaires :

Dans le cas d'un texte publié, celui-ci est présenté comme une monographie mais il convient d'ajouter après le titre la mention « Thèse de doctorat », « mémoire de Master », etc. Et dans le cas où le travail de recherche n'a pas été publié, il vous est demandé de le préciser en ajoutant à la suite la mention « non publié ».

³ « In » est en italique quand le mot suivant est en romain, il est en romain quand le mot suivant est en italique.

Par exemple :

BOURRET Dominique, 1973, *Étude ethnobotanique des dioscoréacées alimentaires – ignames – de Nouvelle-Calédonie*, Thèse de doctorat non publiée, Université de Paris, Paris, 135 p.

Articles de journaux :

- Quotidien : *Nom journal*, date précise, « *titre article* », prénom nom du journaliste si disponible, lien si disponible (consulté le XX/XX/XXXX).

Le Figaro, 25 décembre 1934, « Mickey va-t-il avoir un concurrent ? »

- Magazine : *Nom magazine*, date précise, « *titre article* », prénom nom du journaliste si disponible, lien si disponible (consulté le XX/XX/XXXX).

Courrier international, 31 mai 2000, « Moldavie. Dix ans d'indépendance ou la radiographie d'une faillite », Vitalie Ciobanu,

<https://www.courrierinternational.com/article/2000/05/31/dix-ans-d-independance-ou-la-radiographie-d-une-faillite>, (consulté le 16/11/2018).

Catalogue d'exposition :

Titre expo, date expo, catalogue de l'exposition, lieu de l'exposition, éditeur, pagination.

Par exemple :

Youri Norstein, Franceska Yarbousova, catalogue de l'exposition, Salle Saint-Jean, Hôtel de Ville de Paris, 16 mars-15 juillet 2001, Association pour la promotion des arts, Paris, 218 p.

Archives :

Sigle organisation de conservation, nom complet de l'organisme, référence du document, (date de consultation).

Par exemple :

RGAKFD, Archives d'État de documents ciné-photographiques de Russie, dossier n° 2109 (consulté le 14/12/1992).

Sites internet :

Auteur ou organisme ou titre du site, URL (consulté le xx/xx/xx).

Par exemple :

BARDIN Garri, <http://www.bardin.ru/> (consulté le 12/12/2017).

Émissions télévisées ou radiodiffusées :

Réalisateur (réal.)¹², date de diffusion, *Titre de l'émission*, chaîne de diffusion (si disponible).

Par exemple :

PUZDREAC Ileana (dir.), 10 novembre 2011, *Controversele Istoriei* [Les Controverses de l'Histoire], TVR Cultural.

Films :

Réalisateur (réal.), date de sortie, *Titre du film*, durée en minutes (120 min.)

Par exemple :

BARDIN Garri БАРДИН Гарри (dir.), 2013, Три мелодии [Trois mélodies], (17 min. 38).

Entretiens :

NOM de l'interviewé Prénom, date, propos recueillis par Prénom Nom.

Par exemple :

XŽANOVSKIJ Andrej, 12 avril 2013, propos recueillis par Laura Pontieri.

Conférences :

NOM Prénom du conférencier, date, titre de la communication, nom du colloque (si c'est une communication dans un tel cadre), lieu du colloque.

Par exemple :

GUEGUEN Anthony, 9 octobre 2019, « Laos : l'action du CCL dans les villages du Nord. Retour sur 10 ans d'expérience de terrain à Phongsaly », Inalco, Paris.

Chansons :

NOM Prénom auteur & Nom Prénom compositeur, date, titre de l'œuvre, éditeur phonographique.

Par exemple :

AZNAVOUR Charles, 1960, « Les Deux guitares », Breton Raoul.

Brevets :

NOM Prénom de l'inventeur, Date du brevet, Titre du brevet, n° du brevet.

Par exemple :

PODOAN Giorgio Maria, 25 février 1987, *Mould for producting organic lenses by casting*, Brevet EP0234567.

Lois :

- Lois françaises et Lois européennes :

ORGANISME D'ÉMISSION DE LA LOI, date de parution au journal officiel, Titre de la loi, numéro du journal officiel, pagination au journal officiel.

Par exemple :

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, 31 août 2003, Décret n°2003-832 du 26 août 2003 modifiant le décret n°98-1262 du 29 décembre 1998 portant statut des personnels de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, Journal officiel n° 201, pp. 14907-14910.

- Lois d'autres pays : à adapter en fonction du pays en consultation avec l'éditeur.

Pour tout complément d'information ou tout problème dont vous ne parvenez pas à trouver la solution dans ce document, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante :

presses-inalco@inalco.fr